

Sujet : [INTERNET] Contestation écoulement IGN

Date : Sun, 31 Jan 2021 19:18:43 +0100

De : Exploitation JOUANNEAU

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Copie à : eau72@plus.agri72.com

Monsieur Le Préfet,

J'exploite sur la commune de RAHAY des parcelles bordées par un fossé où j'ai constaté des erreurs sur la carte IGN pour 2 zones (voir Cartes en PJ):

-Zone 1: Commune de RAHAY. Références cadastrales A754 et A757. Longueur 500m. Trait continu sur la carte IGN, rouge sur celle de la police de l'eau.

-Zone 2: Commune de RAHAY. Références cadastrales A124 et A747. Longueur 250m. Trait pointillé sur la carte IGN, rouge sur celle de la police de l'eau.

Il ne s'agit pas d'un cours d'eau mais d'un fossé de drainage créé dans les années 80. En effet, il y a seulement de l'eau qui y coule quelques jours par an issue des drainages et des ruissellements amont.

L'écoulement pouvant être assimilé à un cours d'eau commence seulement en aval après le passage de la route; son alimentation se faisant d'ailleurs par des sources.

Je vous demande donc de venir constater sur le terrain et de modifier ces tracés sur la carte IGN.

J'espère que ma demande obtiendra une suite favorable. Dans la cas contraire, l'implantation d'une bande enherbée me ferait perdre une surface cultivée de 3750m², qu'il faudrait entretenir par des broyages fréquents et qui m'impacterait fortement économiquement.

Cordialement

JOUANNEAU Jérôme
La grande Godinière
72320 VALENNES